



LA NOIX D'ESNEUX

1. INTRODUCTION

- 1.1. Témoin principal : Jean-Yves Simonis
Nombre de témoins : 1
Autres témoins :
- 1.2. Date : samedi 08/09/2012
- 1.3. Heure locale : 04:52
- 1.4. Lieu de l'observation : Esneux – Province de Liège Belgique
N° Carte IGN 1/10.000 : 49 2N
Coordonnées WGS : 50°31'57"N - 5°34'6"E (position du témoin)
Altitude : 131 m
- 1.5. Observation diurne/nocturne : Nocturne
- 1.6. Direction générale dans laquelle regardait le témoin : N°208-N274°E
- 1.7. Hauteur sur l'horizon (élévation en degré) :
- 1.8. Aspect/forme : En forme de demi-noix ou dôme
- 1.9. Couleur : blanc orangé
- 1.10. Dimension : L=0,33° H=0,11° de taille apparente
- 1.11. Bruit : Néant
- 1.12. Distance témoin/phénomène : inconnue
- 1.13. Trajectoire : rectiligne ou courbe à large rayon
- 1.14. Vitesse angulaire ou vitesse : min 0,19°/sec à 1,5°/sec
- 1.15. Durée totale de l'observation : 110 secondes
- 1.16. Manière dont a pris fin l'observation : la lumière disparaît de la vue
- 1.17. Origine de l'information : <http://www.forum-ovni-ufologie.com/t15561-2012-le-08-09-a-4h45-dome-comme-une-noix-esneux-non-precise>
- 1.18. Nom de l'enquêteur principal : Jean-Marc Wattecamps
nombre d'enquêtes achevées : >20
Autre(s) enquêteur(s) :
- 1.19. Date de début d'enquête : 28/12/2012
- 1.18. Classification : B

2. DESCRIPTION DES LIEUX DE L'OBSERVATION

Le témoin se trouve à Esneux, sur le bord de l'Ourthe, rive droite. Il s'agit d'une petite commune touristique. Le témoin est situé dans le centre touristique-commercial. La vallée de l'Ourthe est assez étroite. Des collines peu élevées, en rive gauche, sont visibles de l'appartement du témoin situé au premier ou deuxième étage.



Derrière l'immeuble où se trouve l'appartement du témoin se dresse une paroi rocheuse plus escarpée. Il s'agit d'une falaise calcaire du Dévonien supérieur (Frasnien) riche en fossiles et parcourue de grottes dont une célèbre pour ses ossements d'ours.

3. CONDITIONS DE L'OBSERVATION

3.1. Visuelles : 20 km à Bierset (aéroport de Liège à 15 km au NO d'Esneux) à 05:00 et 10 km à Elsenborn à 4:25 (aéroport militaire à 44 km à ESE d'Esneux)

3.2. Météorologiques

Elles sont excellentes. Le temps est clair et parfaitement dégagé. Le vent vient du SSE à 13 km/h (Bierset) et nul à Elsenborn.

Voici le décodage du METAR de Bierset (15 km au NO d'Esneux) à 4:50. Les conditions « vent » varient peu dans les heures qui précèdent et qui suivent.

Warning: The information below may be out-dated, inaccurate, or both. It is not suited for use in aviation.

Values of entries marked with * do not originate directly from the message, but are derived from its data.

METAR EBLG 080250Z 15007KT CAVOK 13/09 Q1023 NOSIG			
METAR	METAR Report		
EBLG	station id:	EBLG	
080250Z	Report time:	on the 8., 02:50 UTC	
15007KT	Wind:	from the SSE (150° (+4°/-5°)) at 13 km/h	7 kt = 8.1 mph = 3.6 m/s
CAVOK	cloud and visibility OK		
13/09	Temperature:	13 °C	55.4 °F
	Dewpoint:	9 °C	48.2 °F
	relative humidity*:	77 %	
Q1023	altimeter:	1023 hPa	30.21 in. Hg = 767 mmHg
trends within the next 2 hours:			
NOSIG	no significant change		

copyright (c) 2006-2012 metaf2xml @ sourceforge

Tableau 1 : METAR à Bierset à 04:50



Et le METAR à Elsenborn (44 km à l'ESE d'Esneux) à 4:25.

Warning: The information below may be out-dated, inaccurate, or both. It is not suited for use in aviation.

Values of entries marked with * do not originate directly from the message, but are derived from its data.

METAR EBLB 080225Z AUTO 00000KT 9999 // BKN240 05/04 Q1024 BLU			
METAR AUTO	METAR Report (automatically generated)		
EBLB	station id:	EBLB	
080225Z	Report time:	on the 8., 02:25 UTC	
00000KT	Wind:	calm	
9999	Visibility:	>=10 km	>=6.2 miles
//	Weather:	(not available)	
BKN240	Sky condition:	broken clouds at 24000 (.. <24100) ft	7320 m
05/04	Temperature:	5 °C	41.0 °F
	Dewpoint:	4 °C	39.2 °F
	relative humidity*:	93 %	
Q1024	altimeter:	1024 hPa	30.24 in. Hg = 768 mmHg
BLU	Colour code:	ceiling 2500 ft, visibility 8 km	

copyright (c) 2006-2012 metaf2xml @ sourceforge

Tableau 2 : METAR à Elsenborn à 4:25

Les conditions varient peu au niveau du vent dans les heures qui précèdent et qui suivent.

3.3. Astres visibles

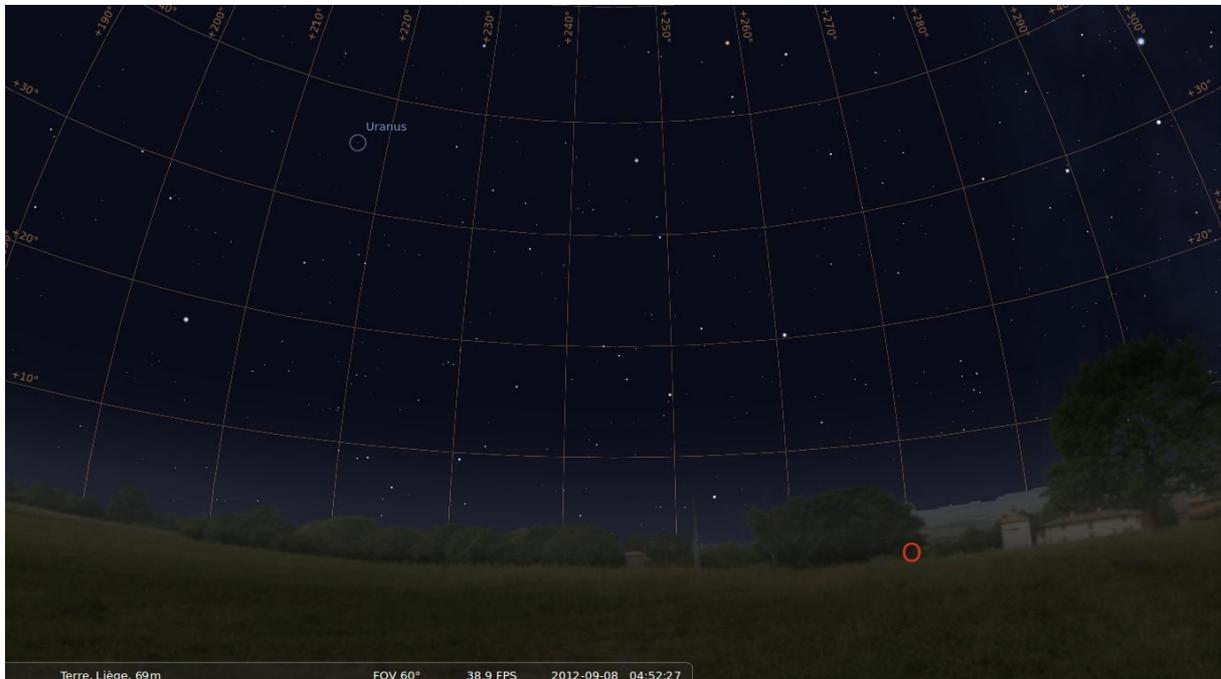


Figure 1 : le ciel entre l'azimut N200°E et N280°E

Aucun astre particulier n'est visible dans la direction de l'observation.

4. CIRCONSTANCES DE L'OBSERVATION

Inconnue.

5. RÉCIT DE L'OBSERVATION

Retranscription intégrale: nous n'avons pas corrigé l'orthographe.

« J'ai vu d'un coup arrivé de l'est un objet très lumineux de l'intérieur, cela ne semblait pas brillé autour, mais bien à l'intérieur...

Couleur blanc intérieur et orangée extérieur... Lumière avait l'aire plus longue que haute. (ovale aplatis). Je dirais vitesse moins rapide que un avion et totalement silencieux pourtant il avait pas l'aire très éloigné (à cause de sa taille?)...

Je ne pourrais pas dire de distance précise, mais je dirais 800/1km. On aurait dit (visuellement) un wagon ou un bus et très éclairé. J'ai pris des photos toutes les 8 secondes +/- avec un kodak EasyShare C190. Je ne vois pas quoi ajouté sauf 2 photos les plus stable de ce que j'ai pu faire comme photo...

COBEPS

Description précise: ovale aplatis (forme de noix couchée) blanc orangé

Taille du phénomène: 4/5cm de long

Comportement: avancement même vitesse moins rapide que un avion.

Tranjectoire: Est élévation 30° - Ouest élévation 30°

Bruit spécifique: Non

Direction de l'objet en fonction du vent: je ne sais pas

Présence d'installations: non précisé

Photo semblable: non précisé

Tableau: [soucoupe](#) A4

(<http://www.flickr.com/photos/43952559@N06/5517410662/in/set-72157626243050456/lightbox/>)

Source: <http://www.forum-ovni-ufologie.com/t15561-2012-le-08-09-a-4h45-dome-comme-une-noix-esneux-non-precise#ixzz2GTvwtljp>

6. EFFETS SECONDAIRES

Néant.

7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ce qui est remarquable dans cette observation est la séquence de 12 photos particulièrement bien réussies et qui capturent non seulement la lumière en mouvement, mais des éléments du paysage. Trop souvent, les photos qui nous parviennent focalisent sur l'objet ou la lumière sans offrir d'élément de référence au sol.

La première photo a été prise en pause longue (8 secondes et 64 iso), les 11 autres avec une pause de 1/2 secondes en 400 iso. L'intervalle de temps entre deux photos varie de 7 à 13 secondes comme on peut le constater à l'aide des données EXIF (voir le Tableau 3). L'appareil photo est un KODAK EASYSHARE C190. C'est l'occasion de tester l'information photographique en ufologie. Les photos sont reproduites en annexe. Les photographies sont téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://www.ovni-esneux.all-concepts-creations.com/photos-08-09-2012.rar>

La première photo montre une trace qui reconstitue le mouvement de la lumière. Les photos ont été prises avec un excellent appui, seul le déclenchement produit une légère secousse.

COBEPS

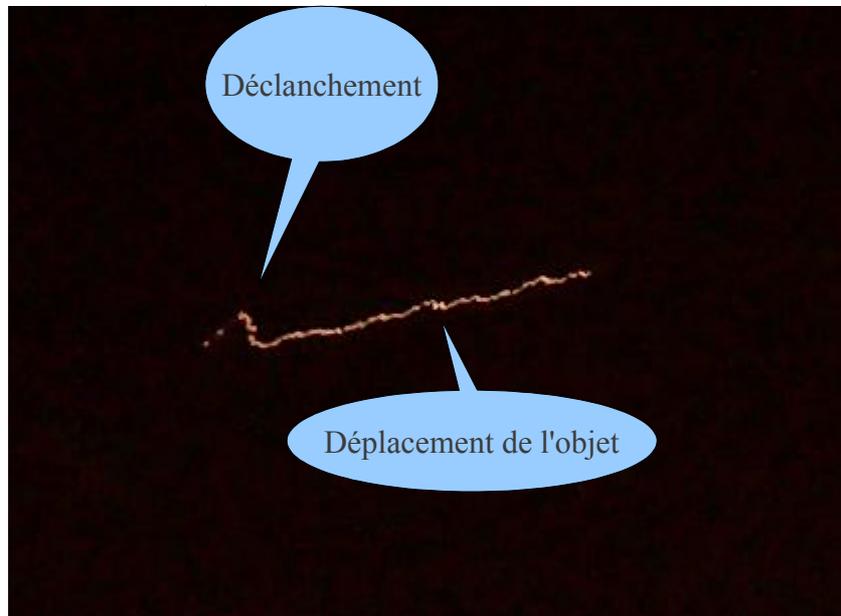


Figure 2 : photo 1283, cette trace fait 198 pixels soit 2,8° d'angle en 8 secondes

Les autres photos montrent davantage un point de lumière. Ces photos ont été prises avec une certaine régularité, ce qui permet une reconstitution du mouvement. Les détails des maisons et de la route présents sur les différentes photos permettent la réalisation d'un panorama. Celui-ci a été réalisé en mode automatique avec le logiciel Hugin (freeware). Il y a eu 1209 points de contrôle sur les 12 images qui ont été combinées ce qui donne cette fantastique reconstitution (figure 3). Ce panorama sera présenté en portrait en bas de ce document.



Figure 3 : le panorama établi par HUGIN

COBEPS

La trace de 7 points, correspondant à la position de la lumière à différents moments, a été retenue par le logiciel et forme une trajectoire en courbe. On ne voit pas un certain nombre de points lumineux, puisqu'ils devraient être au nombre de 12. Ils sont très probablement recouverts par la superposition de certaines photos. Mais la trajectoire globale est cependant très visible.

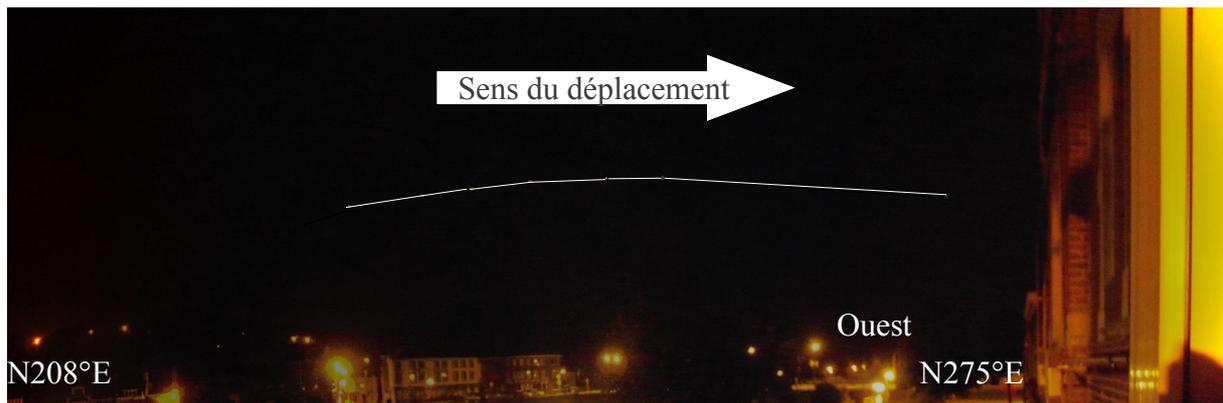


Figure 4 : trajectoire suivie par la lumière au cours de son déplacement, globalement du sud vers l'ouest

La partie de la trajectoire la plus basse se trouve visuellement à une hauteur trois fois supérieure à la façade de la grosse maison blanche de la figure 4. Ce qui exclut fort probablement la possibilité qu'il s'agisse d'un objet se déplaçant sur une route au sommet des collines. En effet, la photo suivante (Figure 5 : panorama de jour tiré de Google Street View) montre que la colline la plus haute est, au plus, équivalente, "en perspective", à deux fois la façade de cette même maison. Soulignons encore que le témoin était en hauteur par rapport à la photo de Google prise de la route, ce qui écrase encore la perspective du sommet des collines.

COBEPS

En visionnant attentivement les photos du témoin par rapport aux éléments fournis par Google Street View, on peut tenter de reconstituer une trajectoire à partir des azimuts, photo après photo. Les points de repère sont placés visuellement et manuellement, perpendiculairement, par rapport au premier plan des photos qui montrent des maisons visibles sur le quai, mais la lumière est probablement située bien plus loin, entre les deux lignes jaunes de la carte ci-dessus (figure 6), à une distance indéterminable. 13 points de repères notés de A à M sont ainsi placés entre les azimut N208°E à N274°E (tableau 4).

Repère	Photo	Date	Heure	En secondes	
				Intervalle	Durée
A	101-1283	08/09/12	04:52:50		
B	101-1283	08/09/12	04:52:58	8	8
C	101-1284	08/09/12	04:53:05	7	15
D	101-1285	08/09/12	04:53:18	13	28
E	101-1286	08/09/12	04:53:27	9	37
F	101-1287	08/09/12	04:53:36	9	46
G	101-1288	08/09/12	04:53:48	12	58
H	101-1289	08/09/12	04:53:56	8	66
I	101-1290	08/09/12	04:54:04	8	74
J	101-1291	08/09/12	04:54:12	8	82
K	101-1292	08/09/12	04:54:20	8	90
L	101-1293	08/09/12	04:54:27	7	97
M	101-1294	08/09/12	04:54:40	13	110

Tableau 3 : les 13 points de repère et les données de base des photos

Repère	Photo	Reconstitution visuelle		
		Azimut	Ecart angle	Vitesse angle
A	101-1283	208,5		
B	101-1283	213	4,5	0,56
C	101-1284	220,5	7,5	1,07
D	101-1285	227,5	7	0,54
E	101-1286	230,5	3	0,33
F	101-1287	233,5	3	0,33
G	101-1288	240,5	7	0,58
H	101-1289	243,5	3	0,38
I	101-1290	246	2,5	0,31
J	101-1291	247,5	1,5	0,19
K	101-1292	249	1,5	0,19
L	101-1293	259,5	10,5	1,50
M	101-1294	273,5	14	1,08

Tableau 4 : azimuts des différents points repérés

Il s'agit bien d'un repérage visuel approximatif qui est correct à 2 à 3° près. La difficulté de cette comparaison est de ne pas être parfaitement dans l'orientation exacte du témoin (en position et en hauteur).

COBEPS

Le calcul de la vitesse angulaire (dernière colonne du tableau 4) montre une décélération, une phase de vitesse angulaire assez constante puis une accélération très nette sur les deux dernières photos. Ces variations peuvent être aussi dues à des modifications de trajectoires.

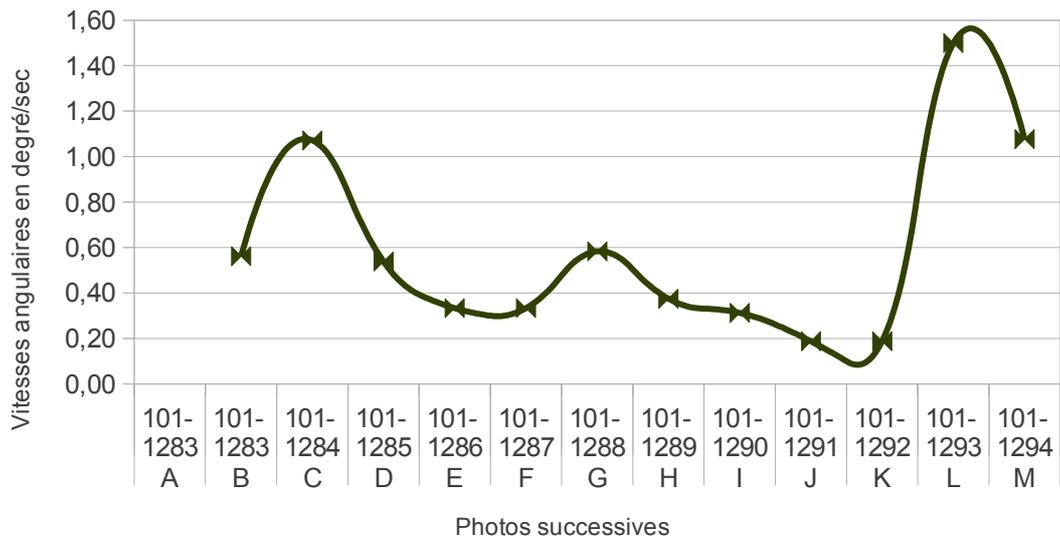
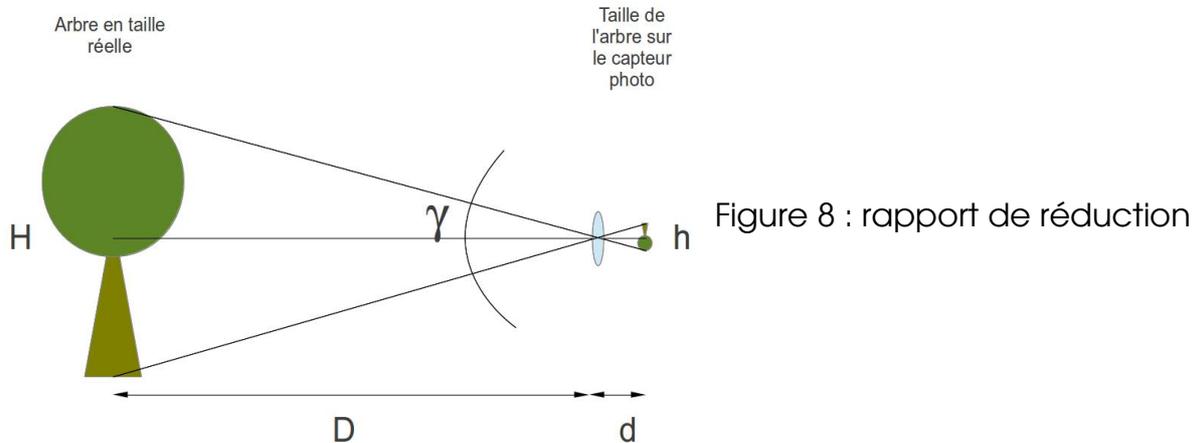


Figure 7 : *profil des vitesses angulaires*

Les photos permettent également un traitement géométrique et donc des mesures d'angle. Ceux-ci sont déterminés grâce à la loi du « Rapport de réduction ».

Le rapport de réduction dit que le rapport des hauteurs d'une photo par rapport à l'objet photographié est égal au rapport des distances. Ceci est vrai si la mise au point est correcte.

COBEPS



Soit :

$$H/h = D/d$$

Le schéma montre également quatre triangles rectangles. À partir de la trigonométrie et de ce rapport, on peut connaître la taille angulaire de l'objet photographié en utilisant la formule suivante :

$$\gamma = 2 \arctan (h/2d)$$

Il se fait que « d » correspond à la longueur focale de la prise de vue « f ». Cette information est reprise dans les données EXIF de la prise de vue. « h » peut être déterminée en connaissant la dimension de l'objet sur la photo en pixels (par exemple avec l'outil mesure de « The Gimp ») et en la transformant en mm par une simple règle de trois (il faut connaître les dimensions physiques du capteur). Il est donc aussi possible de mesurer des angles et des tailles si la distance est connue, ou inversement. Ici, ce n'est pas le cas. Mais de la sorte, on peut aussi tester des hypothèses en introduisant des tailles d'objets connus.

L'appareil est un Kodak Easyshare équipé d'un capteur CCD de 6,17 x 4,55 mm. Les prises de vues se font avec une grille de 3968 x 2976 pixels. Toutes les photos ont été prises avec $f = 6,3$ mm. En utilisant les formules renseignées, voici les angles obtenus.

Repère	Photo	Dimension en pixels			Dimension en degré		
		Lumière H	Lumière V	Élévation	Lumière H	Lumière V	Élévation
A	101-1283			1218			16,81
B	101-1283	198		1180	2,80		16,30
C	101-1284	22		1463	0,31		20,13
D	101-1285	23	8	1485	0,33	0,11	20,43
E	101-1286	38		1359	0,54		18,73
F	101-1287	39		1370	0,55		18,88
G	101-1288	26	10	1370	0,37	0,14	18,88
H	101-1289	29		1375	0,41		18,94
I	101-1290	29		1342	0,41		18,50
J	101-1291	30		1331	0,42		18,35
K	101-1292	21		1314	0,30		18,12
L	101-1293	19		1293	0,27		17,83
M	101-1294	18		1260	0,25		17,39

Tableau 5 : résultats des calculs d'angles

L'angle déterminé sur la photo 1283 entre A et B est celui des extrémités de la trace de la figure 2. Notons que nous obtenons un angle de $2,8^\circ$ contre une estimation visuelle à partir de Google Street View de $4,5^\circ$, soit une différence sensible de $1,7^\circ$ (notre précision était estimée à 2 à 3° , nous restons donc dans la marge de l'acceptable). Pour les autres photos prises en $\frac{1}{2}$ seconde, la lumière a été considérée comme étant quasi ponctuelle.

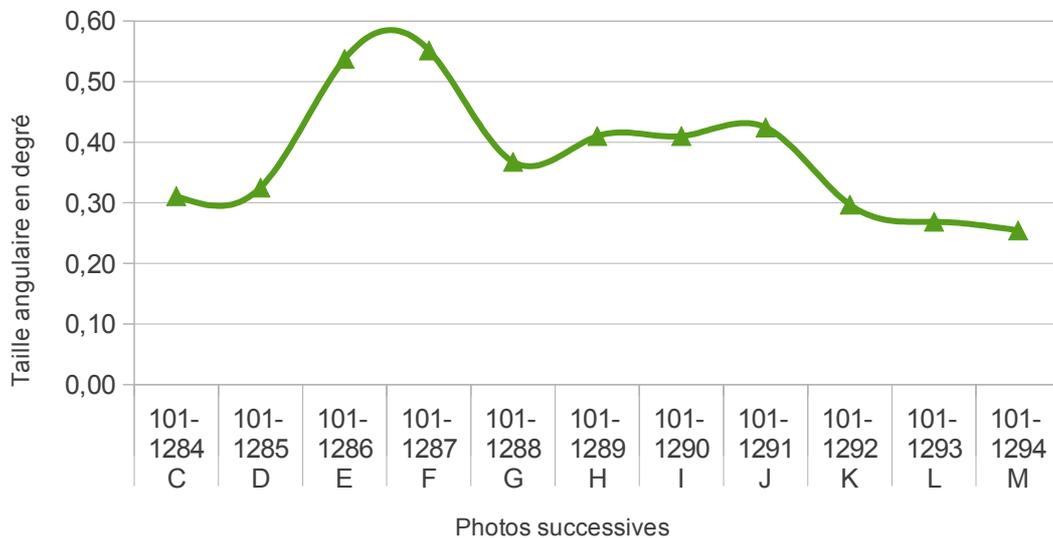


Figure 9 : profil des tailles angulaires

Si l'on considère que la lumière avait une forme aplatie à axe de symétrie centrale (le témoin parle de noix – c'est donc a priori le cas) et si on suppose également que l'objet ne modifie pas sa taille apparente, alors il est au plus proche du témoin au moment de la photo 1287, comme le montre le graphique précédent (figure 9).

Le Tableau 5 nous montre aussi que la hauteur de la lumière est à peu près trois fois moins grande que sa largeur. Nous avons mesuré cette hauteur angulaire sur les photos 1285 et 1288 qui sont les plus nettes. Notons cependant que l'on a considéré que la tache lumineuse représentait les extensions 'réelles' de la lumière à un instant $t=0$. Il n'en est rien. Le temps de pause est d'une demi-seconde, ce qui pourrait, selon la vitesse angulaire, produire un effet de traînée sur la photo (comme pour la photo 1283 –

figure 2). Ces deux photos sont prises au moment où la vitesse angulaire est la plus basse ($<0,60^\circ \text{ sec.}$ - figure 7), mais en $\frac{1}{2}$ seconde, cela représente $0,30^\circ$ soit quasi toute la taille angulaire longitudinale de la lumière sur la photo 1285. Sur la photo 1288, en enlevant $0,30^\circ$ il reste environ $0,07^\circ$ en largeur, soit deux fois moins que la hauteur de $0,14^\circ$ (Tableau 5). Il n'est donc pas possible de confirmer sur base de la photo une forme aplatie horizontalement. On pourrait aussi avoir un objet nous présentant une surface ronde ou un rectangle deux fois plus haut que large.

Voici maintenant le profil d'élévation obtenu par une projection de la position de la lumière par rapport à l'horizon probable de chaque photo. Nous avons ensuite procédé de la même façon que pour le calcul de la taille apparente. Ici aussi, l'erreur pourrait être de l'ordre de 2° .

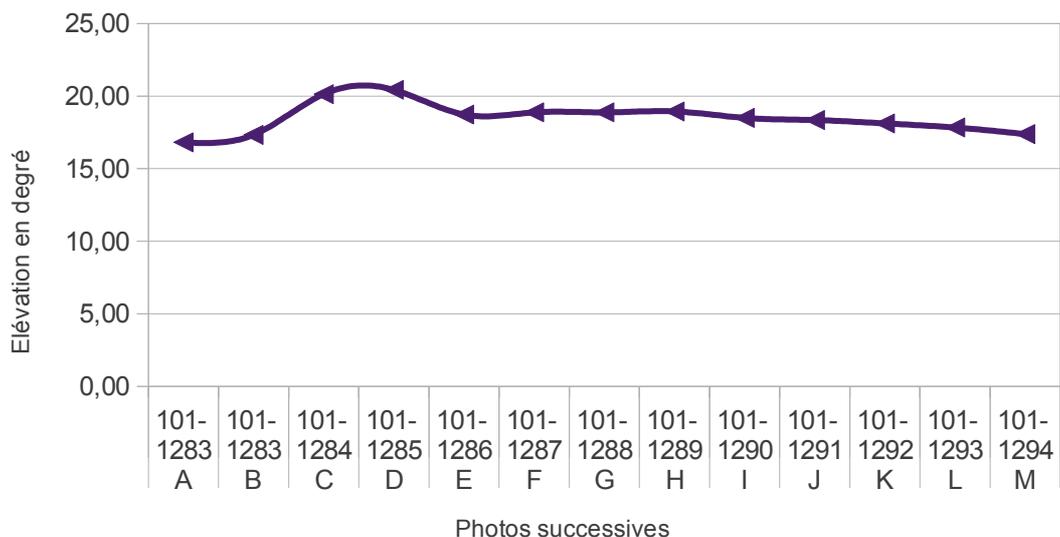


Figure 10 : profil d'élévation de la lumière

Celui-ci correspond au profil du déplacement partiel reconstitué par le panorama de Hugin (figure 4). On n'y voyait pas la lumière des premières photos ainsi que plusieurs lumières des dernières photos. Le tracé de la photo 1283 montre d'abord une direction ascendante (figure 2 et 13), puis on observe une élévation en cloche aplatie.

COBEPS

Cette information d'élévation, combinée à celle du profil de taille apparente, suggère un changement de direction amorcé à la photo 1286-1287 ou une trajectoire en ligne droite, mais oblique par rapport au témoin comme il l'estime avec la reconstitution de la figure 11. La trajectoire dessinée doit cependant s'allonger davantage vers le SSO.

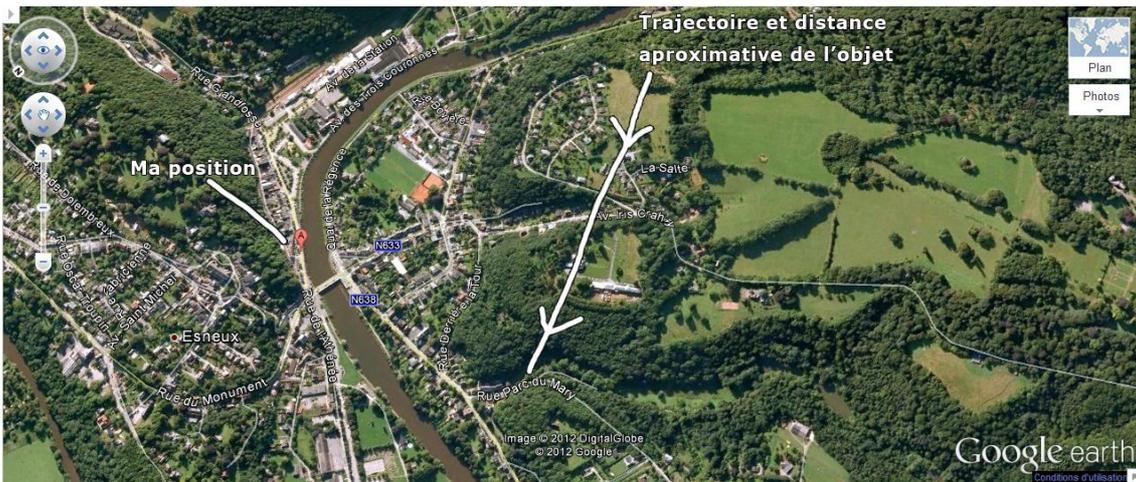


Figure 11 : trajectoire imaginée par le témoin

Reprenant le profil d'élévation de la figure 10, nous constatons que la lumière ne descend pas en dessous de 15° (+/- 2°). Ce qui nous permet d'exclure définitivement l'hypothèse que la lumière se déplaçait sur la crête de la colline et aurait pu être celle d'un véhicule. En effet, la pente moyenne maximale est de l'ordre de $3,5^\circ$ (6,7 %) comme en témoigne le profil Google de la figure 12.



COBEPS

Figure 12 : profil d'élévation le plus abrupt dans l'axe d'observation et correspondant à l'azimut N208°E position A de la photo 1283
 Pour s'en persuader définitivement voici la photo 1283, éclaircie encore avec « The Gimp », où le profil des collines est perceptible.



Figure 13 : éclaircissement du bas de la photo 1283

L'analyse photographique concerne également des aspects qualitatifs.

Repère	Photo	Luminosité	
		Moyenne	Netteté
A	101-1283		
B	101-1283		nette
C	101-1284	46,6	nette
D	101-1285	60,1	la plus nette
E	101-1286	32,3	floue
F	101-1287	39,2	nette
G	101-1288	46,9	très nette
H	101-1289	34,8	floue
I	101-1290	30,7	floue
J	101-1291	23,8	floue
K	101-1292	21,8	floue
L	101-1293	24,5	floue
M	101-1294	27,6	floue

Tableau 6 : paramètres qualitatifs des photos

Nous excluons de cette analyse la première photo. Voici dans le tableau 6, les résultats obtenus en sélectionnant la plus petite zone possible autour des lumières à l'aide de « The Gimp » pour chacune des 11 autres photos.

Ce paramètre « moyenne » mesure une sorte d'intensité 'lumineuse'. Plus précisément une intensité de niveau de gris. Une plage totalement blanche se verrait attribuer la valeur de 255 ; une plage noire, 0. La médiane (intensité

la plus fréquente) est le pic situé à 23 qui représente ici le fond du ciel dans la sélection (figure 14).

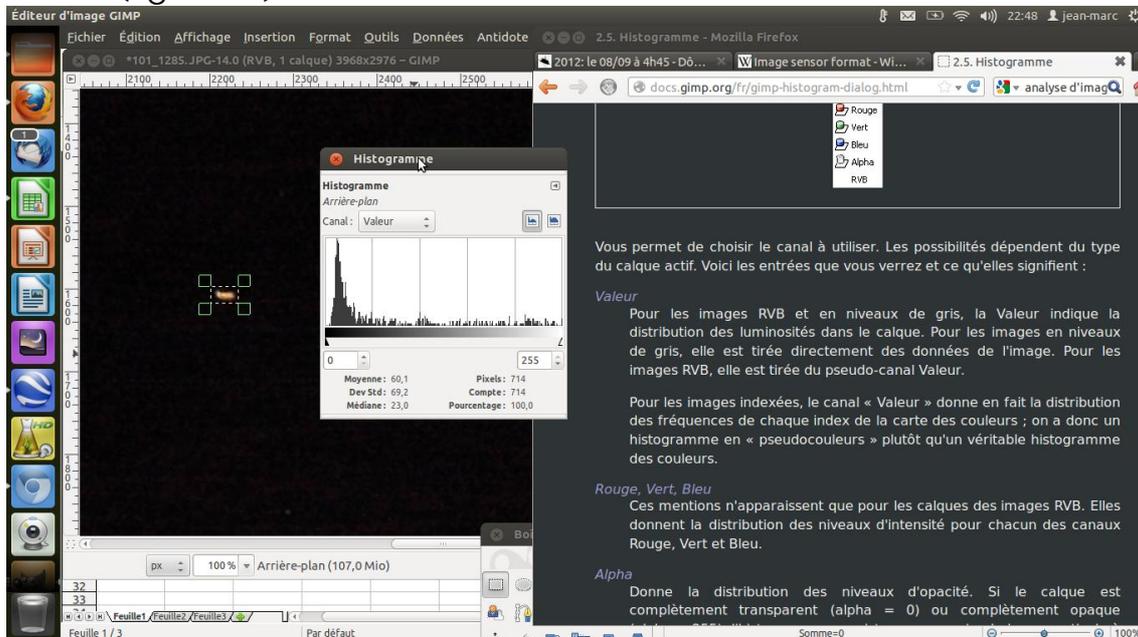


Figure 14 : mesure de la 'Valeur d'intensité lumineuse'

Ce paramètre est aussi associé, dans ce cas, à la notion de netteté. Les lumières dans le ciel qui sont les plus floues sont aussi les moins lumineuses. Comme on peut le voir à la figure 15, pour le même traitement appliqué à la photo 1293.

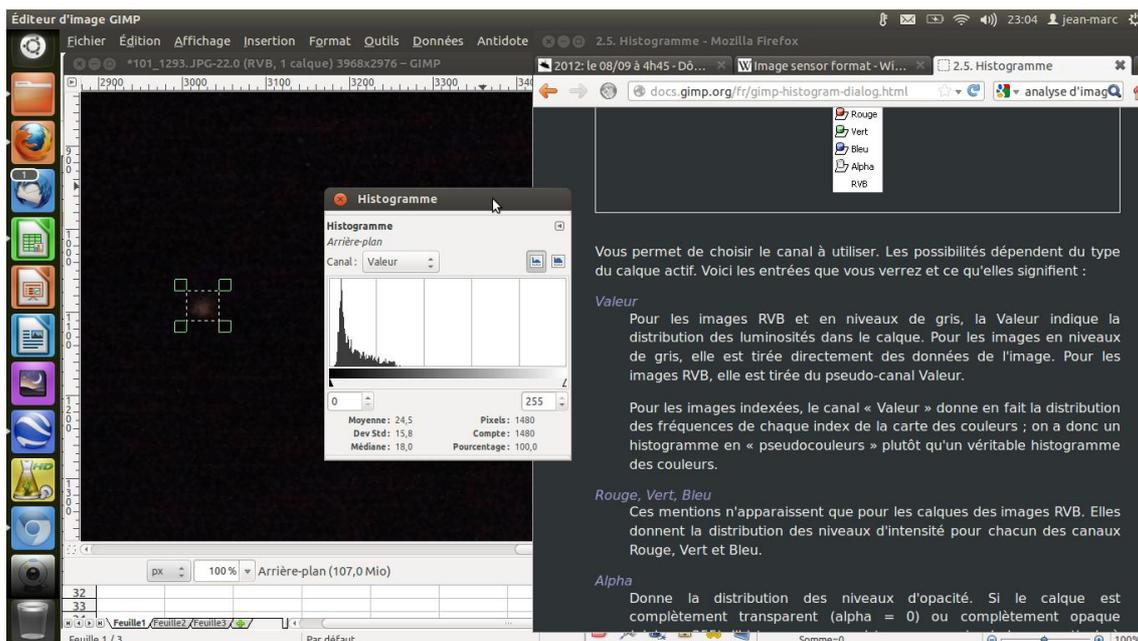


Figure 15 : la lumière apparaît nettement plus floue

On comprend mieux aussi en voyant cette tache diffuse qu'il est plus difficile de déterminer un bord et donc d'avoir des estimations précises de l'extension en pixels tant en largeur qu'en hauteur.

Les dernières photos sont toutes floues. Nous pensons que ceci est dû à l'éloignement progressif de la lumière et qui confirme l'accélération à partir de la photo 1293. Notons la quasi parfaite correspondance du profil du graphique de la figure 16, ci-dessous, avec celui du profil de la figure 9 (profil de taille apparente) et un peu moins avec celui de la figure 10 (élévation).

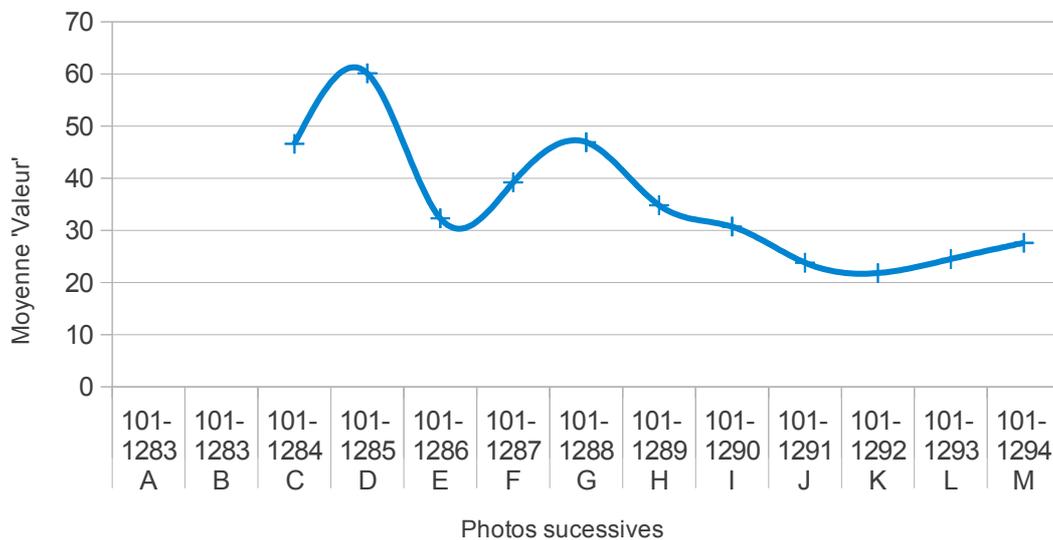


Figure 16 : profil de la valeur de niveau de gris

L'analyse géométrique et qualitative de la séquence de photos confirme, la position et la trajectoire de la lumière observée par Monsieur Simonis. On peut ajouter que la lumière semble accélérer de façon importante vers la fin de l'observation.

Hypothèses explicatives

Lanterne: le vent n'est pas conforme, il est même opposé. Toutefois, ce vent est parfois capricieux. On voit entre autres que le vent est assez fort à Bierset et nul à Elsenborn. Il n'est pas impossible que le vent soit différent à Esneux. En conséquence, il nous faut tester sérieusement cette hypothèse.



Une lanterne fait approximativement 1 m de diamètre. Tenant compte de ce paramètre, on peut déterminer à quelle distance la lanterne devait se trouver du témoin en utilisant la formule suivante tirée des deux relations précédemment explicitées.

$$D = H / 2 \times \text{tang} (\gamma/2)$$

Nous prenons les deux photos les plus nettes 1285 (point D) et 1288 (point G) et considérons que la forme de la lanterne est sphérique (ce qui n'est pas toujours le cas, certaines lanternes sont subsphériques et d'autres plutôt cylindriques). Donc les tailles apparentes sont celles données par la hauteur de la lumière (en supposant que le déplacement vertical est négligeable). Les données sont tirées du tableau 5 : 0,11° et 0,14°. C'est à ce moment que la lumière est au plus près du témoin. Les calculs donnent alors des distances respectives de 257,5 m et 206 m. Nous avons l'angle entre les deux points par soustraction des azimuts, soit 13° (240,5° – 227,5° – tableau 4) et l'écart temps entre les deux photos (30 secondes – tableau 3). Il est donc possible grâce à la trigonométrie (théorème d'Al Kashi) et en supposant que l'on travaille en 2D sur la carte (donc sans donc tenir compte des élévations que l'on néglige), de calculer la distance entre les deux points et donc la vitesse de la supposée lanterne. Cette distance est de 73 m. La vitesse est donc de 8,8 km/h.

Nous ne pouvons donc rejeter de façon certaine cette hypothèse.

Avion : selon Casper (www.casperflights.com), un avion passe à 4:43 dont l'indicatif est @@@@, il passe au-dessus d'Esneux à une altitude de 6500 pieds en direction du NE. Si l'on suppose que l'heure de l'appareil Kodak avance de 10 minutes, cela aurait pu être une option d'explication, mais la trace du vol indique un déplacement quasi perpendiculaire à celui de la direction de la lumière. Aucun avion ne passe dans la direction indiquée entre 3:52 et 5:52. Mais tous les vols ne sont pas renseignés sur ce site.

Testons cependant cette hypothèse selon la méthode utilisée pour l'hypothèse « Lanterne ». Estimons que tous les feux de l'avion se combinent pour donner une « surface de lumière » équivalente à celle de l'envergure d'un avion moyen-courrier. Prenons 35 m. L'avion volerait à 307 km/h et au plus prêt serait à 7211 m du témoin. Les lumières ne correspondent pas, mais les autres paramètres sont conformes à un avion en phase d'approche de Liège. On ne peut exclure totalement cette hypothèse.



La défense nationale n'a pas annoncé d'opérations particulières ce jour-là.

Bolide : impossible. La trajectoire en cloche et l'accélération ne correspondent pas au déplacement d'un bolide qui se déplace vers le bas, même parfois de façon subhorizontale et qui n'accélère pas en fin de course.

En conclusion : le témoin décrit parfaitement, photos à l'appui, l'apparence et la trajectoire d'une lumière dans le ciel. Malheureusement, cette lumière pourrait être soit une lanterne soit un avion. Aucune de ces deux hypothèses, après calcul, ne peut être exclue. Il n'en reste pas moins que l'examen des photos mené ici, peut être utile pour l'étude ufologique.

8. IMPRESSION PERSONNELLE DE L'ENQUÊTEUR

L'observation est intéressante et aurait mérité une enquête approfondie. Le témoin a manifesté de l'intérêt pour devenir enquêteur auprès du REUB mais n'a pas donné suite à cet intérêt. Au bout d'un moment, il n'a plus répondu aux questions des enquêteurs du forum sur lequel il a posté son témoignage. Aucune investigation sur le terrain n'a été réalisée et toute l'enquête a été menée « en chambre » à partir des éléments à disposition sur le forum.

9. APPRÉCIATION

Nous classerons l'observation en PAN B.

10. ANNEXES (croquis, plans, cartes, photos des lieux, etc.)



Panorama réalisé avec Hugin

Repère	Photo	Date	Heure	En secondes		Reconstitution visuelle			Pixels	Dimension en pixels		Luminosité		KODAK EASYSHARE C190 DIGITAL CAMERA		Dimension en degré							
				Intervalle	Durée	Azimut degré	Ecart angle	Vitesse angle degré/sec		Photo H	Photo V	Lumière H	Lumière V	Moyenne	Netteté	Élévation	mm	Capteur L	Capteur H	f	Lumière H	Lumière V	Rapport H/V
A	101-1283	08/09/12	04:52:50			208,5			3968	2976					1218	6,17	4,55	6,3				16,81	
B	101-1283	08/09/12	04:52:58	8	8	213	4,5	0,56	3968	2976	198			nette	1180	6,17	4,55	6,3	2,80			16,30	
C	101-1284	08/09/12	04:53:05	7	15	220,5	7,5	1,07	3968	2976	22			46,6	nette	1463	6,17	4,55	6,3	0,31			20,13
D	101-1285	08/09/12	04:53:18	13	28	227,5	7	0,54	3968	2976	23		8	60,1	la plus nette	1485	6,17	4,55	6,3	0,33	0,11	2,92	20,43
E	101-1286	08/09/12	04:53:27	9	37	230,5	3	0,33	3968	2976	38			32,3	floue	1359	6,17	4,55	6,3	0,54			18,73
F	101-1287	08/09/12	04:53:36	9	46	233,5	3	0,33	3968	2976	39			39,2	nette	1370	6,17	4,55	6,3	0,55			18,88
G	101-1288	08/09/12	04:53:48	12	58	240,5	7	0,58	3968	2976	26		10	46,9	très nette	1370	6,17	4,55	6,3	0,37	0,14	2,64	18,88
H	101-1289	08/09/12	04:53:56	8	66	243,5	3	0,38	3968	2976	29			34,8	floue	1375	6,17	4,55	6,3	0,41			18,94
I	101-1290	08/09/12	04:54:04	8	74	246	2,5	0,31	3968	2976	29			30,7	floue	1342	6,17	4,55	6,3	0,41			18,50
J	101-1291	08/09/12	04:54:12	8	82	247,5	1,5	0,19	3968	2976	30			23,8	floue	1331	6,17	4,55	6,3	0,42			18,35
K	101-1292	08/09/12	04:54:20	8	90	249	1,5	0,19	3968	2976	21			21,8	floue	1314	6,17	4,55	6,3	0,30			18,12
L	101-1293	08/09/12	04:54:27	7	97	259,5	10,5	1,50	3968	2976	19			24,5	floue	1293	6,17	4,55	6,3	0,27			17,83
M	101-1294	08/09/12	04:54:40	13	110	273,5	14	1,08	3968	2976	18			27,6	floue	1260	6,17	4,55	6,3	0,25			17,39

Tableau des données photographiques